



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

## Communiqué de presse



L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 7 novembre 2016, une note d'information définitive simplifiée relative à l'augmentation de capital de la société française « Crédit Agricole SA » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital porte sur un montant maximum de 175 millions d'euros. La période de confirmation de souscription / nouvelle souscription / rétractation au Maroc s'étalera du 8 au 11 novembre 2016 inclus. Le prix de souscription s'établit à 7,56 euros, soit 82,10 MAD.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de : Crédit du Maroc, Crédit du Maroc Capital, Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Assurances, Crédit du Maroc Patrimoine et Amundi Investment Maroc.

La note d'information définitive simplifiée est complétée par :

- Le document de référence de Crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2015 ayant été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 mars 2016 sous le n°D.16-0148
- La version consolidée, y compris l'avenant 7 et les annexes, du règlement du plan d'épargne d'entreprise groupe international Crédit Agricole S.A.
- La fiche particularités pays – Maroc
- Les termes et conditions du SAR

L'intégralité de la note d'information définitive simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC : [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

**CONTACT AMMC :**

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)

CP/EM/030/2016